

Arrêté modifiant la nomination de membres de certaines commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales de communes


**PRÉFET
DE LA HAUTE-
GARONNE**
Département
Haute-Garonne

**Préfecture
Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Arrêté modifiant la nomination de membres de certaines commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales de communes du département de la Haute-Garonne

Le préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne,
Officier de la Légion d'honneur,
Commandeur de l'ordre national du Mérite,

Vu le code électoral et notamment ses articles L.16 et R.7 à R.11 ;

Vu le décret du président de la République, en date du 11 janvier 2023, nommant Monsieur Pierre-André DURAND, préfet hors classe, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur Serge JACOBS, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2023 portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes du département de la Haute-Garonne ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les désignations opérées par les présidents des tribunaux judiciaires de Toulouse et de Saint-Gaudens ;

Considérant qu'il convient de procéder à la nomination de nouveaux membres afin de pourvoir les sièges laissés vacants ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne ;

Arrête :

Art.1^{er} : Le tableau joint à l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2023 est modifié et remplacé par le tableau annexé au présent arrêté.

Les autres dispositions demeurent inchangées.

Bureau de la réglementation et des élections
1, place Saint-Etienne
31038 TOULOUSE CEDEX 9
TÉL : 05 24 42 34 45
Site internet : www.31pref.gouv.fr